

Département de la  
**GIRONDE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Canton du  
**NORD MÉDOC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DE L'OFFICE  
DU TOURISME DE LA  
COMMUNE DE VENDAYS-  
MONTALIVET**

Commune de  
**VENDAYS-MONTALIVET**

**SÉANCE DU 10/07/2025**

Date convocation : 30/06/2025

Date affichage : 30/06/2025

**Nombre de membres :**

<b>Titulaires en exercice :</b>	<b>12</b>
présents :	3
absents excusés représentés	0
absent excusé	9
absent :	0
de votants :	3

*L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-sept heures, les membres du Comité de Direction de l'Office du Tourisme de la commune de Vendays-Montalivet se sont réunis dans la salle du Conseil, à la mairie,, sur convocation.*

**PRÉSENTS**

**TRIOULET – LASSUS Jean**  
**PEYRUSE Chloé**  
**BARTHELEMY Laurent**

**ABSENTS EXCUSÉS  
REPRESENTÉS**

**ABSENTS EXCUSÉ** **BALMETTE Jean-Pierre -- RODRIGUEZ Jean-Marc - - -**  
**SIROUGNET Bruno – BOURNEL Pierre – DA COSTA Valérie -**  
**PAPILLON Françoise – CHAMPION Laurent – GESLIN Thibautl -**  
**FONTENEAU Marie - BRUN Véronique - BILBAO Thomas - ARIAS**  
**Vincent - BERTET Jean-Marie - - BAHOUGNE Sylviane - LUCAS**  
**Patrick - SARRAZIN Olivier - FABRE Michel**

**ABSENTS**

**PROCES VERBALE DU CODIR DU 10 JUILLET 2025**

Vu les statuts de l'EPIC Office de Tourisme de Vendays-Montalivet votés par délibération de la Commune de Vendays-Montalivet n° 150-2022 en date du 29/09/2022, précisant au chapitre 1 (Fonctionnement du Comité de Direction) que : Le Comité de Direction ne peut délibérer que si le nombre des membres présents à la séance dépasse la moitié de celui des membres en exercice. Lorsque le quorum n'a pas été atteint après une première convocation, il est procédé à une seconde convocation à au moins 8 jours d'intervalle. Les délibérations prises après cette deuxième convocation sont valables quelque soit le nombre des présents. Aussi, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du lundi 23 juin 2025, le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme de Vendays-Montalivet a été à nouveau convoqué le jeudi 10 juillet 2025 à 17h00 et a pu donc délibérer valablement sans condition de quorum.

Monsieur le Président ouvre la séance à 17h00.

Monsieur le Président propose que les fonctions de secrétaire de séance soient remplies par Madame PEYRUSE Chloé.

Le Comité de Direction confirme la nomination de Madame PEYRUSE Chloé.

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur le Directeur de l'office de Tourisme, Tony ROBIN.

Monsieur le Directeur passe à l'ordre du jour.



## ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 05 mai 2025
- 2 – Délibération tarif pack goodies été
- 3 - Délibération tarif savon « MONTA »
- 4 – Délibération décision modificative
- 5 - Situation budgétaire
- 6 - Point RH
- 7 Points divers



### 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 05 mai 2025

Monsieur le Directeur soumet au vote le procès-verbal du Comité de Direction du 05 mai 2025.

Le procès-verbal est validé par les membres du Comité de Direction.

Adopté	3	Abstention	0	Refus	0
--------	---	------------	---	-------	---

### 2- Délibération tarif pack goodies été

Il est proposé à la vente :

- Pack à 20 € au lieu de 30 € comprenant :  
1 stylo, 1 porte-monnaie, 1 nounours, 1 gourde, 1 mug

Adopté	3	Abstention	0	Refus	0
--------	---	------------	---	-------	---

### 3- Délibération tarif savon « MONTA »

Il est proposé à la vente :

- Savon 100 g « MONTA » pour 6,50 €

Adopté	3	Abstention	0	Refus	0
--------	---	------------	---	-------	---

#### 4- Délibération décision modificative 1

##### FONCTIONNEMENT :

<u>Sens</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Compte</u>	<u>MONTANT BP VOTE</u>	<u>MONTANT PROPOSE</u>	<u>MONTANT BP + DM</u>
D	11	604 Achat études, prestations	79 000,00 €	-50 000,00 €	29 000,00 €
D	22	022 - Dépenses imprévues	25 000,00 €	-15 000,00 €	10 000,00 €
<b>TOTAL BUDGET</b>			<b>807 437,00 €</b>	<b>-65 000,00 €</b>	<b>742 437,00 €</b>

<u>Sens</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Compte</u>	<u>MONTANT BP VOTE</u>	<u>Montant proposé</u>	<u>MONTANT BP + DM</u>
R	75	75- Autres produits de gestion courante	442 913,82 €	- 65 000,00 €	377 913,82 €
<b>TOTAL BUDGET</b>			<b>807 437,00 €</b>	<b>- 65 000,00 €</b>	<b>742 437,00 €</b>

##### INVESTISSEMENT :

<u>Sens</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Compte</u>	<u>MONTANT BP VOTE</u>	<u>MONTANT PROPOSE</u>	<u>MONTANT BP + DM</u>
D	16	1678.- Emprunt	50 000,00 €	+ 50 000 €	100 000,00 €
D	21	2158 - Matériel	10 000,00 €	+ 15 000 €	25 000,00 €
<b>TOTAL BUDGET</b>			<b>95 730,21 €</b>	<b>+ 65 000,00 €</b>	<b>160 730,21 €</b>

<u>Sens</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Compte</u>	<u>MONTANT BP VOTE</u>	<u>MONTANT PROPOSE</u>	<u>MONTANT BP + DM</u>
R	13	13 - Subvention d'investissement	0,00 €	+ 65 000,00 €	65 000,00 €
<b>TOTAL BUDGET</b>			<b>95 730,21 €</b>	<b>+ 65 000,00 €</b>	<b>160 730,21 €</b>

<b>Adopté</b>	<b>3</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>	<b>Refus</b>	<b>0</b>
---------------	----------	-------------------	----------	--------------	----------

#### 5- Situation budgétaire

Je vous propose de faire un point sur la situation budgétaire au 12/06/2025

- En section de fonctionnement :

Le budget voté est de 807 437 €, nous avons dépensé (dépenses) à ce jour 307 355 € et perçu (recettes) 713 862,15 €.

Nous avons donc dépensé 30 % du budget dépense de fonctionnement et perçu 88 % des dépenses de fonctionnement.

La taxe de séjour 2025 perçu à ce jour s'élève à 361 935,08 €.

Le CA de la boutique s'élève à 1 500 euros.

- En section d'investissement :

Le budget voté est de 95 730,21 €, nous avons dépensé (dépenses) à ce jour 33 134,27 €, soit 34 %.

#### 6- Point RH

Recrutement saisonnier Arrivée Julia le 1er Juillet et Flora le 24 juillet

#### 7- Point divers

6 200 visiteurs depuis janvier 2025

Magazine de destination

Accueil dans les campings (dimanche soir et mardi matin) : bon lancement

Accueil triporteur

Visite guidée

\*\*\*

Monsieur le Directeur demande aux membres du Comité de Direction s'ils souhaitent aborder d'autres questions diverses ?

BARTHELEMY Laurent :

Analyse mois par mois taxe de séjour

Prévoir un programme de développement sur les 15 premiers jours de juillet pour dynamiser le début du mois de juillet

Voir avec Médoc Atlantique pour avoir une carte des pistes cyclables

Avoir aussi une carte de circuit pédestre

Monsieur le Président précise que les commissions doivent être maintenant relancées pour préparer le plan d'action 2025.

Monsieur le Président remercie le travail de l'équipe de l'office de tourisme.

Le prochain CODIR sera en septembre 2025.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h 37**

**Avant de quitter la salle, Monsieur le Directeur demande aux élus présents de bien vouloir signer la feuille de présence.**

Le Président,

Jean TRIJOULET-LASSUS



Le secrétaire de séance

Chloé PEYRUSE



